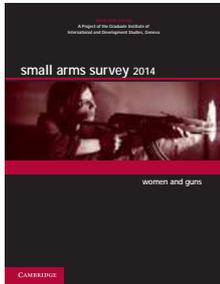


Small Arms Survey 2014

LES FEMMES ET LES ARMES



Le *Small Arms Survey 2014* considère les rôles multiples des femmes dans le contexte de la violence armée, de la sécurité et des mécanismes relatifs aux armes de petit calibre. Le volet thématique de cette édition comprend un chapitre sur la violence contre les femmes et les filles, axé sur le Libéria et le Népal après le conflit, et un chapitre sur la convergence récente entre le programme sur les armes de petit calibre et celui sur les femmes, la paix et la sécurité. Des témoignages illustrés de femmes ayant de l'expérience comme soldats, rebelles et agents de sécurité viennent compléter ces chapitres. Le volet relatif aux « armes et marchés » évalue les effets potentiels du Traité sur le commerce des armes, présente le Baromètre de transparence 2014 et un bilan sur le commerce autorisé des armes légères et analyse les récentes explosions d'un dépôt de munitions en République du Congo. En outre, ce volet examine les munitions circulant en Afrique et

au Moyen Orient, cartographie les sources d'armes rebelles au Soudan et Soudan du Sud et évalue les données sur les crimes commis par armes à feu aux États-Unis.

Le *Small Arms Survey* est réalisé chaque année par une équipe de chercheurs basée à Genève en Suisse et un réseau international de chercheurs locaux. Les décideurs politiques, diplomates et organisations non gouvernementales le considèrent comme une ressource essentielle pour l'analyse des problématiques liées aux armes légères et aux stratégies de réduction de la violence armée.

Message de félicitations pour le *Survey 2014* adressé par Angela Kane, Haute représentante des Nations unies pour les Affaires de désarmement :

« Avec sa rigueur analytique habituelle, le *Small Arms Survey 2014* nous aide à comprendre, en mots et en image, les dernières évolutions et possibilités futures en termes de contrôle des armes, de paix et de sécurité. Je le recommande sans la moindre hésitation à tous ceux qui s'intéressent à ces questions essentielles ».

Principales conclusions

Violence contre les femmes et les filles

- Les taux de violence domestique sont plus élevés partout où il est accepté et légitime d'en faire usage pour répondre à des conflits familiaux.
- L'apologie de la violence contre les femmes et les filles est souvent antérieure à l'avènement d'un conflit, mais se voit renforcée en temps de guerre et perdure souvent longtemps après la fin officielle des hostilités.
- Au Libéria, les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes d'affirmer qu'il est parfois légitime pour un mari de battre sa femme, suggérant que de nombreuses femmes sont formées par la société à accepter la violence domestique.
- Au Népal, le système de caste, les clivages économiques et ethniques ainsi que le profil des victimes semblent influencer la forme et la prévalence de la violence faite aux femmes et aux filles. Par exemple, les femmes appartenant à des groupes marginalisés courent un risque particulièrement élevé de subir une forme de victimisation au cours de leur existence.
- A l'échelle mondiale, les professionnels du développement cherchent à faire évoluer les normes sociales qui influencent la violence à l'encontre des femmes et des filles. Ces efforts constituent une étape indispensable pour améliorer la sécurité des femmes et des filles à long terme.

Femmes, paix et sécurité

- Jusqu'en 2013, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité sont restées muettes sur les questions des armes légères et du désarmement, hormis les références aux opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).
- Des acteurs clés ont établi des liens entre quatre mandats inscrits dans les résolutions du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité et les résolutions relatives aux armes légères et de petit calibre, à savoir la protection des civils, y compris contre la violence sexuelle, la participation des femmes dans les prises de décision liées à la paix et la sécurité, l'appui aux initiatives locales de femmes concernant la résolution des conflits, et les opérations de DDR.
- Le cadre de suivi récent de l'ONU sur l'application de la résolution 1325 du CSNU comprend des indicateurs et des objectifs spécifiques sur les armes légères et le désarmement.

- Si un quart des plans d'actions nationaux consacrés à l'application de la résolution 1325 du CSNU font référence aux armes légères, ils favorisent rarement de manière opérationnelle la synergie des politiques en exigeant des actions concrètes. Parallèlement, bien que les plans d'action nationaux mentionnent les femmes de temps en temps, ils ne traduisent pas les politiques en actions à entreprendre.
- Le Traité sur le commerce des armes et les résolutions du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que sur les armes légères et de petit calibre, adoptés en 2013, établissent des liens étroits entre ces deux objectifs de politique internationale.

Le Traité sur le commerce des armes (TCA)

- Au vu des compromis nécessaires pour convenir d'un accord sur le texte du traité, le TCA ne présente guère d'obligations légales sans réserve.
- Le TCA couvre un large éventail d'activités et d'items liés aux transferts d'armements, mais l'absence de définitions et le manque de précisions normatives pourraient entraîner une application inégale et peu cohérente.
- Le TCA contribue de manière significative aux cadres juridiques déjà en place en introduisant de nouvelles normes pour le transfert international d'armes conventionnelles. Ces acquis sont, néanmoins, plus modestes que les mesures existantes sur le contrôle des armes légères et de petit calibre.
- Étant donné que le traité s'applique à la fois aux États exportateurs et aux États non exportateurs, ces derniers ont été impliqués, et continueront d'être impliqués, dans les débats concernant les transferts d'armements liés au TCA, ainsi que dans la mise au point de normes internationales pour lutter contre les transferts d'armes irresponsables.
- Le processus qui a contribué à la création du TCA a permis d'attirer une plus grande attention sur cette problématique et d'en faire un examen plus rigoureux à l'échelle mondiale, et continuera sans doute à le faire. Par ailleurs, cette tendance a le potentiel de changer le comportement des États.
- Bien que le TCA ne traite pas spécifiquement des retransferts non autorisés, d'autres instruments et guides de bonnes pratiques mettent en exergue des mesures pertinentes. Cependant, les orientations sur la manière de répondre aux retransferts non autorisés soupçonnés ou avérés demeurent rares.

Transferts autorisés d'armes de petit calibre

- En 2011, les premiers exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont la valeur des exportations annuelles atteignait au moins 100 millions USD), selon les données douanières disponibles, étaient (par ordre décroissant) les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, la Suisse, Israël, la Fédération de Russie, la Corée du Sud, la Belgique, la Chine, la Turquie, l'Espagne et la République tchèque.
- En 2011, les premiers importateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont la valeur des importations annuelles atteignait au moins 100 millions USD), selon les données douanières disponibles, étaient (par ordre décroissant) les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, la Thaïlande, le Royaume-Uni, la France et l'Italie.
- La valeur du commerce mondial des armes légères et de petit calibre a quasiment doublé entre 2001 et 2011, selon la base de données statistiques des Nations unies sur le commerce des marchandises (Comtrade de l'ONU). La catégorie des munitions des armes de petit calibre a connu la plus forte hausse (soit 959 millions USD ou 205 %).

La transparence dans le commerce des armes légères

- Selon l'édition 2014 du Baromètre de transparence sur le commerce des armes légères, la Suisse, l'Allemagne, la Serbie et le Royaume-Uni sont les principaux exportateurs les plus transparents, tandis que l'Iran, la Corée du Nord, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis sont les moins transparents.
- Si la transparence globale s'est légèrement améliorée depuis l'année dernière, grâce à un plus grand nombre de pays ayant augmenté ou maintenu leur niveau de transparence, le baromètre montre que plus de la moitié des pays évalués ne fournissent aucune information sur les permis accordés ou refusés, en dépit de l'importance globale des catégories en termes de transparence.
- Le TCA offre une occasion privilégiée d'améliorer la transparence des transferts d'armes légères. Cependant, afin de réaliser cet objectif, les rapports soumis au TCA devront non seulement s'inspirer du Registre de l'ONU sur les armes conventionnelles, mais aussi du Comtrade de l'ONU et des rapports nationaux sur les exportations d'armes.

Explosions du dépôt de munitions de Mpila

- Le 4 mars 2012, une série d'explosions a détruit plusieurs casernes militaires dans la région de Mpila, à Brazzaville, en République du Congo (RDC), faisant au moins 300 morts, plus de 2 500 blessés et plus de 120 000 déplacés.
- Selon des techniciens en munitions et des spécialistes de la neutralisation d'engins explosifs connaissant l'événement, la gestion inadéquate des stocks de munitions constitue la cause profonde des explosions du dépôt de munitions de Mpila.
- Les types de munitions détruites comprennent un ensemble de matériel pyrotechnique, munitions d'armes de petit calibre, grenades, mines, projectiles de gros calibre, roquettes et bombes aériennes entassées au hasard dans les réserves d'engins explosifs du dépôt de Mpila.

- L'expansion incontrôlée de la population civile autour d'une zone de stockage d'explosifs renfermant ces types et quantités de munitions expose un plus grand nombre de personnes à un risque élevé en cas d'explosion.
- Une estimation partielle de l'impact total des explosions et des pertes occasionnées, surtout en termes de dégâts physiques directs subis dans le secteur privé, dépasse les 336 milliards de francs CFA (ou 672 millions USD).
- Au moment de la rédaction de cet article, les progrès en termes de pratiques de gestion des stocks suite à l'explosion étaient lents, ce qui témoigne d'un manque d'adhésion des autorités de la RDC, de la lassitude des donateurs et de la méfiance d'autres contributeurs potentiels.

Profil des munitions dans les zones de conflit

- Une analyse des caractéristiques des munitions de petit calibre documentées depuis 2010 dans sept pays et territoires – Côte d'Ivoire, Libye, Somalie, Somaliland, Soudan du Sud, Soudan et Syrie – indique que ces munitions ont été produites dans 39 pays différents.
- Les sites de production situés en Chine et dans l'ex-Union soviétique (aujourd'hui, le territoire constituant la Fédération de Russie) sont les principales sources des échantillons de munitions, à hauteur de 37%. Il convient, en outre, de souligner la prévalence des cartouches de fabrication soudanaise ou iranienne.
- Plus de trois quart des échantillons de munitions étaient des cartouches issues du bloc de l'Est, et plus de la moitié ont été fabriquées pendant la guerre froide, soulignant ainsi le rôle des anciennes munitions dans les conflits armés et l'importance de réduire les stocks excédentaires.
- La présence de munitions de fabrication récente dans plusieurs pays illustre la rapidité avec laquelle ces matériels peuvent être détournés ou retransférés vers des conflits armés.
- La présence de divers types de cartouches non marquées dans l'ensemble des pays et territoires étudiés, sauf un, dresse de nouveaux obstacles dans les efforts de contrôle des armes. Les marquages qui figurent sur certains emballages font ressortir l'Éthiopie comme étant le fabricant de certaines des munitions, mais dans d'autres cas, il est difficile d'identifier les producteurs avec certitude.

Traçage des armes au Soudan et Soudan du Sud

- Les groupes armés non étatiques au Soudan et Soudan du Sud ont accès à divers types et quantités d'armes et de munitions, y compris des armements datant de la guerre civile, ainsi que des armes et munitions plus récentes, de conception chinoise ou soudanaise.
- Les enquêteurs ont documenté de grandes quantités de munitions plus récentes (post-2000), de petit et moyen calibre, fabriquées au Soudan, aux mains de groupes armés non étatiques au Soudan et Soudan du Sud.
- Les stocks du gouvernement du Soudan constituent la source principale des armes des groupes armés non étatiques de toute allégeance au Soudan et Soudan du Sud, qu'elles soient acquises volontairement ou saisies dans les zones de combat.
- Les enquêtes réalisées ont dévoilé que les groupes armés du Soudan du Sud détiennent un nombre croissant d'armements dont les marquages d'usine, notamment les numéros de série, ont été effacés, une tactique visant à entraver les opérations d'identification et de traçage.
- En répondant aux demandes d'information soumises par les enquêteurs, les États exportateurs ont montré leur volonté de coopérer dans le cadre du processus de traçage des armes et munitions en zones de conflit.

Armes illicites aux États-Unis

- Plus de trois quart (77 %) des armes à feu confisquées aux criminels, trafiquants de drogue et membres de gangs dans les huit villes à dimensions variables étudiées étaient des armes de poing.
- Au moins 70 % des armes de poing saisies étaient des pistolets semi-automatiques de marques, modèles et calibres variés, soit le type d'arme à feu le plus répandu parmi les criminels dans les municipalités étudiées.
- Les taux de saisie d'armes de poing et d'armes d'épaule aux États-Unis sont le contraire de ceux du Mexique, où environ 72 % des armes saisies étaient des armes d'épaule selon l'étude du deuxième volet de ce projet.
- Les fusils ne représentaient qu'une portion congrue des armes à feu saisies : moins de 12 %, dont la moitié environ étaient des modèles semi-automatiques, y compris ceux communément appelés 'fusils d'assaut'. Ceci mérite d'être souligné car de nombreux civils possèdent des fusils aux États-Unis et ce type d'arme est régulièrement confisqué aux criminels au Mexique.
- Malgré une interdiction sur l'importation d'armes à feu chinoises, une grande partie des fusils semi-automatiques saisis était fabriquée en Chine.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Small Arms Survey, Avenue Blanc 47, 1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777 • f +41 22 732 2738 • e sas@smallarmssurvey.org • w www.smallarmssurvey.org

Date de publication : juin 2014 • Livre de poche : ISBN 978-1-107-66177-6 • Livre relié : ISBN 978-1-107-04197-4

Vous pouvez vous procurer des exemplaires et copies électroniques de cette publication sur www.cambridge.org et sur les sites de librairie en ligne, notamment www.amazon.com. Exemplaires de presse disponibles sur demande.